

Image not found or type unknown



Faire face au liquidateur judiciaire

Par **Francois**, le **25/05/2008 à 11:24**

Bonjour,rrnrEn 2005 je decide de crer mon entreprise en tant qu artisan dans le domaine de l electricité, au bout de deux ans et demi, je decide de cesser mon activité car je ne m en sortais pas financièrement, je ne etait pas un tres bon gestionnaire.rrnrAujourd hui je suis convoqué devant un mandataire judiciaire pour exposé mon cas, mes principaux creancier sont la caisse des congés payés BTP et l urssaf, je ne dispose que d un stock de materiel restant, et d un vehicule que je me sert pour aller travailler.rrnrJ aimerai savoir ce qui se passe devant ce mandataire et comment puis je me sortir de cette affaire?rrnrmerci d avance de vos reponse car je ne sais pas vers qui me tourner.